

## PROGRAMME DE FORMATION RÉSIDENNELLE A L'ÉTRANGER PROFAS B<sup>+</sup> 2015-2016

### I. Échéancier M.E.S.R.S :

#### Mai 2015 :

**01 mai 2015** : Publication de l'appel à candidature

**31 mai 2015** : Clôture de l'appel à candidature

#### Juin 2015 :

**Du 01 au 04 juin 2015** : Examen des candidatures par les conseils scientifiques des établissements

**07 juin 2015** : Réception des dossiers par les Conférences Régionales

**08 juin 2015** : Réception des dossiers par le MESRS

**Du 09 au 11 juin 2015** : Contrôle de conformité par le MESRS

**15 juin 2015** : Transmission des dossiers aux experts pour évaluation et transmission des dossiers retenus aux Conférences Régionales

**29 juin 2015** : Retour des évaluations par les experts

#### Juillet 2015 :

**Du 30 juin au 06 juillet 2015** : Préparation du jury de sélection

**06 juillet 2015** : Accueil des experts français

**Du 07 au 09 juillet 2015** : Jury de sélection

**13 juillet 2015** : Annonce des résultats

**Du 14 juillet au 31 août 2015** : Préparation au départ (Visa, logement, plan de vol)

#### Septembre 2015 :

**A partir du 01 septembre 2015** : Départ des boursiers

### II. Échéancier CRUEst :

Pour permettre une meilleure prise en charge des dossiers de bourses pour Enseignants, Chercheurs et Doctorants non salariés, il est demandé de veiller au respect du calendrier établi

Etablissements	Date
U. OEB	Lundi 01 juin 2015
U. M'sila	
U. BBA	
U. Jijel	
U. Sétif 1,2	
EPSEG Constantine	
U. Skikda	

U. Batna	Mardi 02 juin 2015
ENS Constantine	
U. Ouangla	
U. El Oued	
U. Constantine 1,2, 3	
CRBT + CRSTRA Biskra	
U. Biskra	
ENSET Skikda + ENP de Constantine + ENSB de Constantine	
U. Tébessa	
U. Souk Ahras	Mercredi 03 juin 2015
U. Guelma	
U. Annaba	
U. Khenchela	
U. EAK Constantine	
EPST Annaba + Ecole des mines Annaba	
CRSTRA Biskra + U. El Tarf	
EPSEG Annaba + C.U. Mila	
<b><u>Jeudi 04 juin 2015</u></b> est la seule journée réservée pour les compléments des dossiers	

**N.B :**

- Le Bordereau doit contenir la liste nominative des candidats.
- Les dossiers **des Enseignants** envoyés à la CRUEst doivent être organisés selon le canevas (1)
- Les dossiers **des Doctorants non salariés** envoyés à la CRUEst doivent être organisés selon le canevas (2)
- Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.
- Les dossiers doivent être envoyés avec un responsable des Relex (Les dossiers envoyés par les chauffeurs ne seront pas acceptés).
- Les dossiers hors délai ne seront pas acceptés.
- **On ne traite pas les dossiers avec les concernés.**
- Après étude des dossiers par la commission de la CRUEst, les compléments de dossiers doivent être ramenés par un responsable des Relex selon le calendrier établi par la CRUEst.

**P.J :**

- Canevas (1) : La fiche de contrôle de dossier des Enseignants postulant pour le programme PNE.
- Canevas (2) : La fiche de contrôle de dossier des Doctorants non salariés postulant pour le programme PNE.